

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24810073700027	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE ALBI VILLE ET PERIPHERIE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	39
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	41
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	42
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	44
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	46
A3.2 - Etalement des provisions	47
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	48
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	49
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	50
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération n°6 du 28/03/2006.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 506 500,00	8 506 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		8 506 500,00	8 506 500,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 361 243,00	7 361 243,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 361 243,00	7 361 243,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		15 867 743,00	15 867 743,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 083 586,34	0,00	2 051 380,00	2 051 380,00	2 051 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 026 364,00	0,00	1 045 348,00	1 045 348,00	1 045 348,00
014	Atténuations de produits	900 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	165 010,00	0,00	85 010,00	85 010,00	85 010,00
Total des dépenses de gestion des services		4 174 960,34	0,00	4 081 738,00	4 081 738,00	4 081 738,00
66	Charges financières	920 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	875 000,00
67	Charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 169 960,34	0,00	5 036 738,00	5 036 738,00	5 036 738,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 161 639,66		1 169 762,00	1 169 762,00	1 169 762,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 150 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 311 639,66		3 469 762,00	3 469 762,00	3 469 762,00
TOTAL		8 481 600,00	0,00	8 506 500,00	8 506 500,00	8 506 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 506 500,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 431 500,00	0,00	7 467 500,00	7 467 500,00	7 467 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 611 500,00	0,00	7 647 500,00	7 647 500,00	7 647 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 611 500,00	0,00	7 647 500,00	7 647 500,00	7 647 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	870 100,00		859 000,00	859 000,00	859 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		870 100,00		859 000,00	859 000,00	859 000,00
TOTAL		8 481 600,00	0,00	8 506 500,00	8 506 500,00	8 506 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 506 500,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 610 762,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	167 500,00	0,00	164 500,00	164 500,00	164 500,00
21	Immobilisations corporelles	249 600,00	0,00	257 800,00	257 800,00	257 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 794 000,00	0,00	3 520 943,00	3 520 943,00	3 520 943,00
	Total des opérations d'équipement	445 000,00	0,00	279 000,00	279 000,00	279 000,00
	Total des dépenses d'équipement	3 656 100,00	0,00	4 222 243,00	4 222 243,00	4 222 243,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 000,00	0,00	1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 780 000,00	0,00	1 890 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 436 100,00	0,00	6 112 243,00	6 112 243,00	6 112 243,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	870 100,00		859 000,00	859 000,00	859 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 170 100,00		1 249 000,00	1 249 000,00	1 249 000,00
	TOTAL	6 606 200,00	0,00	7 361 243,00	7 361 243,00	7 361 243,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 361 243,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	536 000,00	0,00	1 295 273,00	1 295 273,00	1 295 273,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 458 560,34	0,00	2 206 208,00	2 206 208,00	2 206 208,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 994 560,34	0,00	3 501 481,00	3 501 481,00	3 501 481,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 994 560,34	0,00	3 501 481,00	3 501 481,00	3 501 481,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 161 639,66		1 169 762,00	1 169 762,00	1 169 762,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 150 000,00		2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	300 000,00		390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	3 611 639,66		3 859 762,00	3 859 762,00	3 859 762,00
	TOTAL	6 606 200,00	0,00	7 361 243,00	7 361 243,00	7 361 243,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 361 243,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 610 762,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 051 380,00		2 051 380,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 045 348,00		1 045 348,00
014	Atténuations de produits	900 000,00		900 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	85 010,00		85 010,00
66	Charges financières	875 000,00	0,00	875 000,00
67	Charges exceptionnelles	55 000,00	0,00	55 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	25 000,00		25 000,00
023	Virement à la section d'investissement		1 169 762,00	1 169 762,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 036 738,00	3 469 762,00	8 506 500,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 506 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	859 000,00	859 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 890 000,00	0,00	1 890 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	279 000,00		279 000,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	164 500,00	0,00	164 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	257 800,00	0,00	257 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 520 943,00	390 000,00	3 910 943,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 112 243,00	1 249 000,00	7 361 243,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 361 243,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 467 500,00		7 467 500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00		180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	859 000,00	859 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 647 500,00	859 000,00	8 506 500,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 506 500,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 295 273,00	0,00	1 295 273,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 206 208,00	0,00	2 206 208,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	240 000,00	240 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 300 000,00	2 300 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 169 762,00	1 169 762,00
Recettes d'investissement – Total		3 501 481,00	3 859 762,00	7 361 243,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 361 243,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 083 586,34	2 051 380,00	2 051 380,00
604	Achats d'études, prestations de services	260 000,00	280 000,00	280 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	534 130,00	470 805,00	470 805,00
6062	Produits de traitement	120 000,00	120 750,00	120 750,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	102 450,00	88 200,00	88 200,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	12 300,00	12 200,00	12 200,00
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	1 000,00	1 000,00
611	Sous-traitance générale	450 050,00	459 723,00	459 723,00
6132	Locations immobilières	25 250,00	45 000,00	45 000,00
6135	Locations mobilières	60 700,00	59 100,00	59 100,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	900,00	900,00	900,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 666,67	2 100,00	2 100,00
61523	Entretien, réparations réseaux	170 000,00	185 000,00	185 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	38 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	2 350,00	2 300,00	2 300,00
6156	Maintenance	48 789,67	43 982,00	43 982,00
6161	Multirisques	15 100,00	11 050,00	11 050,00
617	Etudes et recherches	3 000,00	3 000,00	3 000,00
618	Divers	9 180,00	10 500,00	10 500,00
6222	Commissions recouvrement redevance	41 000,00	41 000,00	41 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6238	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	5 000,00	1 500,00	1 500,00
6248	Divers	3 500,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	150,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 750,00	13 750,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 700,00	9 000,00	9 000,00
6287	Remboursements de frais	128 400,00	131 400,00	131 400,00
6288	Autres	500,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	25 300,00	25 300,00	25 300,00
6378	Autres taxes et redevances	170,00	170,00	170,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 026 364,00	1 045 348,00	1 045 348,00
6331	Versement de mobilité	3 662,01	4 101,00	4 101,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 052,00	3 500,00	3 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 255,12	4 013,00	4 013,00
6411	Salaires, appointements, commissions	548 681,85	568 650,00	568 650,00
6413	Primes et gratifications	153 394,00	165 306,00	165 306,00
6415	Supplément familial	7 300,00	8 699,00	8 699,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	128 888,01	128 500,00	128 500,00
6452	Cotisations aux mutuelles	9 022,00	9 500,00	9 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	128 236,00	132 518,00	132 518,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 622,00	9 574,00	9 574,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	2 968,01	3 087,00	3 087,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	7 258,00	7 400,00	7 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	25,00	500,00	500,00
014	Atténuations de produits (7)	900 000,00	900 000,00	900 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	900 000,00	900 000,00	900 000,00
65	Autres charges de gestion courante	165 010,00	85 010,00	85 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	150 000,00	70 000,00	70 000,00
6542	Créances éteintes	15 000,00	15 000,00	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 174 960,34	4 081 738,00	4 081 738,00
66	Charges financières (b) (8)	920 000,00	875 000,00	875 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	870 000,00	845 000,00	845 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	20 000,00	10 000,00	10 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	30 000,00	20 000,00	20 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	50 000,00	55 000,00	55 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	55 000,00	55 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	25 000,00	25 000,00	25 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 169 960,34	5 036 738,00	5 036 738,00
023	Virement à la section d'investissement	1 161 639,66	1 169 762,00	1 169 762,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 150 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 150 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 311 639,66	3 469 762,00	3 469 762,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 311 639,66	3 469 762,00	3 469 762,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 481 600,00	8 506 500,00	8 506 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 506 500,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	126 643,11
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	133 977,31
= Différence ICNE N – ICNE N-1	10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 431 500,00	7 467 500,00	7 467 500,00
704	Travaux	260 000,00	280 000,00	280 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	5 215 000,00	5 215 000,00	5 215 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	900 000,00	900 000,00	900 000,00
70613	Participations assainissement collectif	600 000,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	396 000,00	396 000,00	396 000,00
7087	Remboursement de frais	60 500,00	76 500,00	76 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	180 000,00	180 000,00	180 000,00
741	Primes d'épuration	180 000,00	180 000,00	180 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		7 611 500,00	7 647 500,00	7 647 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 611 500,00	7 647 500,00	7 647 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	870 100,00	859 000,00	859 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	870 100,00	859 000,00	859 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		870 100,00	859 000,00	859 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 481 600,00	8 506 500,00	8 506 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	8 506 500,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	167 500,00	164 500,00	164 500,00
2031	Frais d'études	167 500,00	159 500,00	159 500,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	249 600,00	257 800,00	257 800,00
2128	Aménagement Autres terrains	9 200,00	12 200,00	12 200,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	6 250,00	6 250,00
2154	Matériel industriel	219 800,00	225 800,00	225 800,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 600,00	13 550,00	13 550,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 794 000,00	3 520 943,00	3 520 943,00
2313	Constructions	0,00	66 670,00	66 670,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 794 000,00	3 454 273,00	3 454 273,00
22016836	Opération d'équipement n° 22016836 (5)	0,00	0,00	0,00
22016837	Opération d'équipement n° 22016837 (5)	0,00	0,00	0,00
22017838	Opération d'équipement n° 22017838 (5)	0,00	0,00	0,00
22020001	Opération d'équipement n° 22020001 (5)	125 000,00	125 000,00	125 000,00
22020002	Opération d'équipement n° 22020002 (5)	300 000,00	0,00	0,00
22021001	Opération d'équipement n° 22021001 (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
802	Opération d'équipement n° 802 (5)	0,00	0,00	0,00
808	Opération d'équipement n° 808 (5)	0,00	0,00	0,00
811	Opération d'équipement n° 811 (5)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
812	Opération d'équipement n° 812 (5)	0,00	24 000,00	24 000,00
834	Opération d'équipement n° 834 (5)	0,00	0,00	0,00
835	Opération d'équipement n° 835 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 656 100,00	4 222 243,00	4 222 243,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 780 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
1641	Emprunts en euros	1 550 000,00	1 660 000,00	1 660 000,00
1687	Autres dettes	230 000,00	230 000,00	230 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 780 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 436 100,00	6 112 243,00	6 112 243,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	870 100,00	859 000,00	859 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	870 100,00	859 000,00	859 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	300 000,00	320 000,00	320 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	100,00	10 000,00	10 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 000,00	15 000,00	15 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	65 000,00	60 000,00	60 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	165 000,00	150 000,00	150 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	5 000,00	4 000,00	4 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	300 000,00	280 000,00	280 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	300 000,00	390 000,00	390 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	300 000,00	390 000,00	390 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 170 100,00	1 249 000,00	1 249 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 606 200,00	7 361 243,00	7 361 243,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 361 243,00
--	--------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	536 000,00	1 295 273,00	1 295 273,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	536 000,00	1 295 273,00	1 295 273,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 458 560,34	2 206 208,00	2 206 208,00
1641	Emprunts en euros	2 458 560,34	2 206 208,00	2 206 208,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 994 560,34	3 501 481,00	3 501 481,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 994 560,34	3 501 481,00	3 501 481,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 161 639,66	1 169 762,00	1 169 762,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 150 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
28031	Frais d'études	30 000,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	1 000,00	1 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	1 000,00	1 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 223 500,00	1 416 900,00	1 416 900,00
28154	Matériel industriel	7 000,00	20 000,00	20 000,00
281562	Service d'assainissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	100,00	2 000,00	2 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	2 800,00	5 000,00	5 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	500,00	1 000,00	1 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	850 000,00	825 000,00	825 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	100,00	100,00	100,00
28181	Installations générales, agencements	1 000,00	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	15 000,00	15 000,00	15 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	5 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	5 000,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 311 639,66	3 469 762,00	3 469 762,00
041	Opérations patrimoniales (8)	300 000,00	390 000,00	390 000,00
2031	Frais d'études	0,00	240 000,00	240 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	300 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 611 639,66	3 859 762,00	3 859 762,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 606 200,00	7 361 243,00	7 361 243,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 361 243,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22016836 (1)
LIBELLE : VALORISATION BIOGAZ STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 315 769,36	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	89 959,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	89 959,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 225 810,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 225 810,04	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22016837 (1)
LIBELLE : LOT. LA SOURCE BEAUSITE MARSSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	288 073,80	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	286 703,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	254 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	32 224,80	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111 Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313 Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22017838 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	295 031,16	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	295 031,16	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	295 031,16	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22020001 (1)
LIBELLE : TRAVAUX LAGUNES DENAT LAB-DENAT SALIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	125 000,00	b 125 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-125 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22020002 (1)
LIBELLE : TRAVAUX RESEAUX MARSSAC SUR TARN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22021001 (1)
LIBELLE : POSTE RELEVAGE GRAULHET

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	100 000,00	b 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 802 (1)
LIBELLE : RACCORDEMENT LESCURE ARTHES SAINT JUERY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 609 532,32	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	132 863,86	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	130 952,94	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 910,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 476 668,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 476 668,46	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 808 (1)
LIBELLE : RENFORCEMENT RESEAU BONDIDOU ALBI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 479 159,02	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	112 523,18	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	112 523,18	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 366 635,84	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 366 635,84	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 811 (1)
LIBELLE : AMÉLIORATION PETITES STEP

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	318 404,76	a 0,00	30 000,00	b 30 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	16 518,67	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	16 518,67	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	301 886,09	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	301 886,09	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-30 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1)
LIBELLE : STEP MARSSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 867 944,34	a 0,00	24 000,00	b 24 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	143 784,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	143 784,05	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 724 160,29	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 682 638,80	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	41 521,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-24 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 834 (1)
LIBELLE : CENTRE VILLE CASTELNAU DE LEVIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		309 157,52	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 368,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	4 368,51	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	304 789,01	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	304 789,01	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 835 (1)
LIBELLE : STEP ALBIPOLE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 430 143,33	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	131 378,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	131 378,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 298 764,71	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 247 192,71	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	51 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					40 855 980,29									
1641 Emprunts en euros (total)					40 855 980,29									
02.009	SFIL CAFFIL	15/02/2003	15/02/2003	15/02/2004	92 962,26	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300	EUR	A	P	O	A-1
02.012	CREDIT AGRICOLE	05/10/2001	05/10/2001	30/01/2002	175 316,36	F	Taux fixe à 5.8 %	5,800	5,930	EUR	T	P	O	A-1
02.015	CAISSE D'EPARGNE	10/11/2003	10/11/2003	10/11/2004	181 695,24	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,850	EUR	A	P	O	A-1
02.016	CAISSE D'EPARGNE	01/05/2004	01/05/2004	06/04/2005	58 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.021	CAISSE D'EPARGNE	22/05/2008	22/05/2008	29/12/2008	672 601,96	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900	EUR	A	P	O	A-1
02.022	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	3 900 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.023	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2008	24/12/2008	24/12/2009	2 600 000,00	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.024	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	5 500 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.025	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2009	23/12/2009	23/12/2010	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	3,650	EUR	A	P	O	A-1
02.031	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2009	25/12/2009	25/12/2010	405 305,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1
02.032	CAISSE D'EPARGNE	20/03/2009	20/03/2009	20/03/2010	93 115,40	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	3,950	EUR	A	P	O	A-1
02.034	SFIL CAFFIL	01/09/2009	01/09/2009	01/09/2010	335 993,11	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,780	EUR	A	P	O	A-1
02.036	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	925 088,17	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
02.038	SFIL CAFFIL	01/06/2009	01/06/2009	01/06/2010	259 024,68	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	P	O	A-1
02.046	SFIL CAFFIL	01/02/2009	01/02/2009	01/02/2010	138 791,38	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
02.047	CREDIT AGRICOLE	30/09/2009	30/09/2009	30/09/2010	42 580,44	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
02.048	CREDIT AGRICOLE	31/01/2009	31/01/2009	31/01/2010	270 613,44	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	5,300	EUR	A	P	O	A-1
02.049	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2009	29/12/2009	29/12/2010	770 715,68	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,900	EUR	A	P	O	A-1
02.050	SFIL CAFFIL	01/07/2009	01/07/2009	01/07/2010	1 282 029,28	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,020	4,080	EUR	A	P	O	B-1
02.055	CAISSE D'EPARGNE	14/12/2009	14/12/2009	14/03/2010	261 407,94	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,810	EUR	T	P	O	A-1
02.056	CAISSE D'EPARGNE	14/11/2009	14/11/2009	14/02/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,150	EUR	T	P	O	A-1
02.070	CAISSE D'EPARGNE	22/12/2010	22/12/2010	23/12/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	3,550	EUR	A	P	O	A-1
02.079	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/11/2011	15/11/2011	15/11/2012	2 300 000,00	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,460	EUR	A	P	O	A-1

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02.080	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	15/12/2011	15/12/2011	15/12/2012	4 500 000,00	F	Taux fixe à 3.49 %	3,490	3,540	EUR	A	P	O	A-1
02.081	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2010	10/07/2010	10/07/2011	160 570,92	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	4,400	EUR	A	P	O	A-1
02.082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	31/01/2014	31/01/2014	30/04/2014	2 000 000,00	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,250	3,340	EUR	T	C	O	B-1
02.083	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	20/02/2014	20/02/2014	01/03/2015	2 000 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	A	C	O	A-1
02.084	DEXIA CL	26/05/2015	01/06/2015	01/04/2016	156 744,29	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	0,460	EUR	A	P	O	A-1
02.087	CREDIT AGRICOLE	30/01/2017	23/05/2017	31/05/2018	1 600 000,00	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	0,900	EUR	A	P	O	A-1
02.088	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/07/2017	29/09/2017	01/02/2018	635 000,00	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	1,630	EUR	T	P	O	A-1
02.089 - Consolidation	SOCIETE GENERALE	04/01/2019	29/03/2019	29/06/2019	2 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,400	0,410	EUR	T	C	O	A-1
02.090	CREDIT AGRICOLE	21/02/2019	24/05/2019	31/08/2019	1 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	0,570	EUR	T	P	O	A-1
02.092	CREDIT AGRICOLE	26/12/2019	02/01/2020	31/01/2021	1 400 000,00	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	0,800	EUR	A	P	O	A-1
02.093	BANQUE POSTALE	19/11/2020	18/12/2020	01/07/2021	1 000 000,00	V	(€STR(Postfixé) + 0.82)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,820	0,840	EUR	X	C	O	A-1
02.094	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	01/09/2020	01/12/2020	61 091,43	C	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,200	3,290	EUR	T	C	O	E-3
02.095	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2001	02/11/2020	02/02/2021	177 333,31	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,090	3,170	EUR	T	C	O	E-3
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 642 959,24									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 642 959,24									
02.063	Ville d Albi	01/01/2010	01/01/2010	31/12/2010	293 904,58	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	5,000	5,070	EUR	A	P	O	B-1
02.066	Ville d Albi	01/01/2010	01/01/2010	31/12/2010	346 666,66	F	Taux fixe à 4.495 %	4,500	4,560	EUR	A	C	O	A-1
02.067	Ville d Albi	01/12/2009	01/12/2009	01/03/2010	400 000,00	F	Taux fixe à 4.25 %	4,250	4,320	EUR	T	C	O	A-1
02.071	Agence de l'eau Adour Garonne	28/04/2009	28/04/2009	28/04/2010	31 850,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.072	Agence de l'eau Adour Garonne	11/03/2009	11/03/2009	11/03/2011	13 650,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.085	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	17/02/2016	17/02/2017	167 936,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
02.086	Agence de l'eau Adour Garonne	08/10/2015	13/12/2016	13/12/2017	279 894,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
02.091	Agence de l'eau Adour Garonne	08/05/2019	15/05/2019	15/05/2020	109 057,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					42 498 939,53									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		29 259 577,64					1 737 184,58	843 611,22	0,00	121 592,43
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		29 259 577,64					1 737 184,58	843 611,22	0,00	121 592,43
02.009	N	0,00	A-1	35 634,51	5,12	V	Euribor 12M-Floor -0.35 sur Euribor 12M + 0.35	0,060	5 199,49	21,74	0,00	0,00
02.012	N	0,00	A-1	67 126,72	5,83	F	Taux fixe à 5.8 %	5,930	9 641,06	3 686,18	0,00	555,69
02.015	N	0,00	A-1	83 166,78	7,86	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	8 756,19	4 033,59	0,00	501,24
02.016	N	0,00	A-1	15 139,84	3,26	F	Taux fixe à 0.84 %	0,840	3 583,92	127,17	0,00	71,18
02.021	N	0,00	A-1	297 049,07	6,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	37 609,27	11 584,91	0,00	28,11
02.022	N	0,00	A-1	2 487 437,60	12,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	150 075,26	98 253,79	0,00	1 538,76
02.023	N	0,00	A-1	1 658 291,71	12,98	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	100 050,18	65 502,52	0,00	1 025,84
02.024	N	0,00	A-1	3 666 835,61	13,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	205 322,92	133 839,50	0,00	2 456,71
02.025	N	0,00	A-1	666 697,45	13,98	F	Taux fixe à 3.65 %	3,650	37 331,43	24 334,46	0,00	446,68
02.031	N	0,00	A-1	286 979,91	15,98	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	13 361,40	10 905,24	0,00	144,41
02.032	N	0,00	A-1	44 050,29	6,22	F	Taux fixe à 3.95 %	3,950	5 585,64	1 739,99	0,00	1 181,72
02.034	N	0,00	A-1	226 855,58	12,67	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	12 987,57	10 843,70	0,00	3 379,23
02.036	N	0,00	A-1	645 291,06	14,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	32 059,26	26 263,35	0,00	14 489,81
02.038	N	0,00	A-1	180 681,48	14,42	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	8 976,59	7 353,74	0,00	4 057,15
02.046	N	0,00	A-1	59 777,73	5,08	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	9 014,47	2 385,13	0,00	1 851,04
02.047	N	0,00	A-1	15 933,60	4,75	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	2 968,35	565,64	0,00	115,07
02.048	N	0,00	A-1	186 256,81	12,08	F	Taux fixe à 5.3 %	5,300	10 316,23	9 871,61	0,00	8 547,78
02.049	N	0,00	A-1	365 413,47	6,99	F	Taux fixe à 3.9 %	3,900	46 264,86	14 251,13	0,00	34,57
02.050	N	0,00	B-1	948 870,08	15,50	C	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,080	40 108,68	38 674,36	0,00	18 570,54
02.055	N	0,00	A-1	196 563,77	16,95	F	Taux fixe à 4.73 %	4,810	7 730,67	9 161,69	0,00	396,97

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
02.056	N	0,00	A-1	305 502,23	18,87	F	Taux fixe à 4.09 %	4,150	10 876,12	12 329,64	0,00	1 539,75
02.070	N	0,00	A-1	1 400 226,63	14,97	F	Taux fixe à 3.55 %	3,550	72 299,43	49 708,05	0,00	1 047,59
02.079	N	0,00	A-1	1 701 980,00	14,87	F	Taux fixe à 4.4 %	4,460	82 130,00	75 927,22	0,00	9 107,16
02.080	N	0,00	A-1	2 956 674,00	10,96	F	Taux fixe à 3.49 %	3,540	212 922,00	104 621,09	0,00	4 255,86
02.081	N	0,00	A-1	101 788,43	10,52	F	Taux fixe à 4.4 %	4,400	7 392,38	4 478,69	0,00	1 961,34
02.082	N	0,00	B-1	1 325 000,00	13,08	C	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,340	100 000,00	42 308,68	0,00	6 967,19
02.083	N	0,00	A-1	1 400 000,00	13,17	V	Livret A + 1	1,500	100 000,00	21 000,00	0,00	16 195,83
02.084	N	0,00	A-1	108 992,29	10,25	F	Taux fixe à 0.46 %	0,460	9 682,60	501,36	0,00	341,35
02.087	N	0,00	A-1	1 377 889,81	16,42	F	Taux fixe à 0.9 %	0,900	75 373,37	12 401,01	0,00	6 838,21
02.088	N	0,00	A-1	552 333,32	16,83	F	Taux fixe à 1.63 %	1,630	28 458,72	8 776,20	0,00	1 391,00
02.089 - Consolidation	N	0,00	A-1	2 325 000,00	23,24	V	(Euribor 3M + 0.4)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,410	100 000,00	9 276,67	0,00	49,44
02.090	N	0,00	A-1	943 931,41	23,42	V	(Euribor 3M + 0.57)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,570	37 646,08	5 300,04	0,00	430,49
02.092	N	0,00	A-1	1 400 000,00	24,08	F	Taux fixe à 0.8 %	0,800	50 809,50	12 087,43	0,00	9 894,06
02.093	N	0,00	A-1	1 000 000,00	25,25	V	(€STR(Postfixé) + 0.82)-Floor 0 sur €STR(Postfixé)	0,840	20 000,00	5 347,78	0,00	1 453,67
02.094	N	0,00	E-3	48 873,14	0,92	C	Taux fixe à 0.6 % Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,290	48 873,14	989,42	0,00	0,00
02.095	N	0,00	E-3	177 333,31	5,09	C	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,170	33 777,80	5 158,50	0,00	726,99
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DEL'ALBIGEOIS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		595 406,12					139 267,67	9 353,15	0,00	273,89
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		595 406,12					139 267,67	9 353,15	0,00	273,89
02.063	N	0,00	B-1	55 512,86	2,00	C	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	5,070	27 212,19	2 814,19	0,00	0,00
02.066	N	0,00	A-1	53 333,29	2,00	F	Taux fixe à 4.495 %	4,560	26 666,67	2 430,63	0,00	0,00
02.067	N	0,00	A-1	106 666,52	3,92	F	Taux fixe à 4.25 %	4,320	26 666,68	4 108,33	0,00	273,89
02.071	N	0,00	A-1	8 493,37	3,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 123,33	0,00	0,00	0,00
02.072	N	0,00	A-1	4 550,00	4,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	910,00	0,00	0,00	0,00
02.085	N	0,00	A-1	100 761,84	5,13	F	Taux fixe à 0 %	0,000	16 793,64	0,00	0,00	0,00
02.086	N	0,00	A-1	167 936,40	5,95	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 989,40	0,00	0,00	0,00
02.091	N	0,00	A-1	98 151,84	8,37	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 905,76	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		29 854 983,76					1 876 452,25	852 964,37	0,00	121 866,32

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
02.050	SFIL CAFFIL	1 282 029,28	948 870,08	1	27,00		(Euribor 12M-Floor -0.1 sur Euribor 12M) + 0.1	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	306 219,79	Taux fixe 4.02% à barrière 5.25% sur Euribor 12M(Postfixé) (Marge de 0.1%)	4,080	38 674,36	0,00	3,18
02.063	Ville d Albi	293 904,58	55 512,86	1	12,00		Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	1 590,35	Taux fixe 3.27% à barrière 5% sur Euribor 12M(Postfixé)-Floor Binaire sur Euribor 12 Mois (3 / 1.73)	5,070	2 814,19	0,00	0,19
02.082	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	2 000 000,00	1 325 000,00	1	20,00		Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	202 240,88	Taux fixe 3.25% à barrière 5.5% sur Euribor 3M (Marge de 1.3%)	3,340	42 308,68	0,00	4,44
TOTAL (B)		3 575 933,86	2 329 382,94						510 051,02			83 797,23	0,00	7,81
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
02.094	CREDIT FONCIER DE FRANCE	61 091,43	48 873,14	3	1,25		Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.2% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,290	989,42	0,00	0,16
02.095	CREDIT FONCIER DE FRANCE	177 333,31	177 333,31	3	6,00		Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	0,00	Taux fixe 3.09% si Spread CMS EUR 10A(Postfixé)-CMS EUR 2A(Postfixé) >= 0% sinon (6.5% - 5 x spread)	3,170	5 158,50	0,00	0,59
TOTAL (E)		238 424,74	226 206,45						0,00			6 147,92	0,00	0,75
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		3 814 358,60	2 555 589,39						510 051,02			89 945,15	0,00	8,56

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	39	0	0	0	0	
	% de l'encours	91,43	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	27 299 394,37	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	7,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 329 382,94	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	2	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,75	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	226 206,45	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600.00 €	2020-09-29

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Subventions Equipement / biens mobiliers/materiel/etudes	5	29/09/2020
L	Subventions Equipement / biens immobiliers/ installations	30	29/09/2020
L	Subventions Equipement / projets infrastructures d interet national	40	29/09/2020
L	Frais etude non suivis de realisations	1	29/09/2020
L	Frais R&D	5	29/09/2020
L	Logiciels - licences	5	29/09/2020
L	Materiel de bureau / informatique	5	29/09/2020
L	Autocommutateurs	10	29/09/2020
L	Mobilier de bureau	10	29/09/2020
L	Vehicules lgers	8	29/09/2020
L	Motos / velos	5	29/09/2020
L	Poids lourds / vehicules industriels	10	29/09/2020
L	Fontainerie et pompes	5	29/09/2020
L	Materiel et outillage transportable	5	29/09/2020
L	Materiel et outillage fixe	10	29/09/2020
L	Coffre-fort	10	29/09/2020
L	Biens et materiels < 600?	1	29/09/2020
L	Reseaux assainissement	60	29/09/2020
L	Installations genrales aménagement des constructions	15	29/09/2020
L	Batiments legers et abris	10	29/09/2020
L	Installations et appareils de chauffages	10	29/09/2020
L	Appareils de levage ascenceurs	20	29/09/2020
L	Poste de relevage de grande capacite	30	29/09/2020
L	Systeme de traitement par lagunage, roseaux, filtres	25	29/09/2020
L	Station epuration petite et moyenne capacite	40	29/09/2020
L	Station epuration grande capacite	60	29/09/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00
PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	0,00	29/09/2020	5 200,00	5 200,00	0,00	5 200,00
Dépréciations (2)	0,00		251 209,77	251 209,77	0,00	251 209,77
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	09/10/2019	74 714,98	74 714,98	0,00	74 714,98
DEPRECIATION DES COMPTES REDEVABLES	0,00	29/09/2020	176 494,79	176 494,79	0,00	176 494,79
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		256 409,77	256 409,77	0,00	256 409,77

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 749 000,00	I 2 749 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 890 000,00	1 890 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 660 000,00	1 660 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	230 000,00	230 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		859 000,00	859 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	859 000,00	859 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 749 000,00	0,00	0,00	2 749 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 469 762,00	III 3 469 762,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 469 762,00	3 469 762,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 000,00	1 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	1 000,00	1 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	1 416 900,00	1 416 900,00
28154	Matériel industriel	20 000,00	20 000,00
281562	Service d'assainissement	5 000,00	5 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00
281728	Autres terrains (mise à disposition)	5 000,00	5 000,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	1 000,00	1 000,00
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	825 000,00	825 000,00
281754	Matériel industriel (mise à disposition)	100,00	100,00
28181	Installations générales, agencements	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	15 000,00	15 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	2 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	2 000,00	2 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 169 762,00	1 169 762,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 469 762,00	0,00	0,00	0,00	3 469 762,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 749 000,00
Ressources propres disponibles	IV 3 469 762,00
Solde	V = IV – II (6) 720 762,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,80	0,00	12,80	11,80	1,00	12,80
Adjoint technique pal 1 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	0,80	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien principal de 1 cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		6,00	0,00	6,00	0,00	6,00	6,00
Agent d'exploitation		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable d'unités de trait		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien adjoint au respons		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de maintenance 2èm		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien de réseau 1ère cat		2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,80	0,00	20,80	13,80	7,00	20,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'exploitation	B	OTR	0	0,00	3-4	CDI
Responsable d'unités de trait		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien		TECH	381	0,00	3-1	CDD
Technicien adjoint au respons		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de maintenance 2èm		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Technicien de réseau 1ère cat		OTR	0	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES**IV**
D

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 48

VOTES :

Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 5

Date de convocation : 02/02/2021

Présenté par (1) La présidente,

A Albi le 09/02/2021

(1) La présidente,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Albi, le 09/02/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) La présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

15 FFV. 2021

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,

(2) L'assemblée délibérante étant : de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

La Présidente
Stéphanie Guiraud-Chaumeil

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Envoyé en préfecture le 15/02/2021

Reçu en préfecture le 15/02/2021

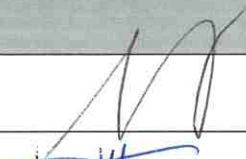
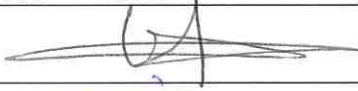
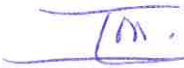
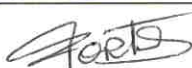
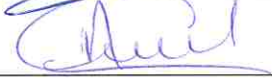
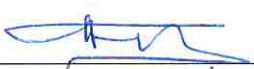
Affiché le

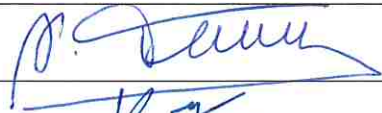
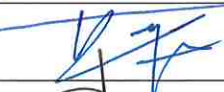
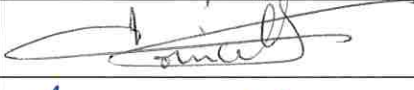
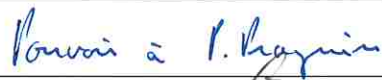
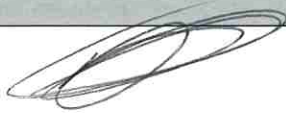
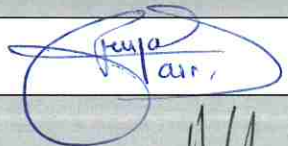
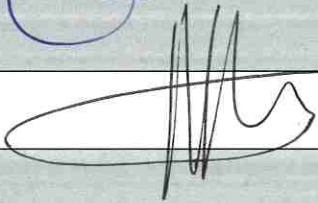
SLO

ID : 081-248100737-20210209-BP2021_004_ASCO-BF

BUDGET PRIMITIF 2021

Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois
Mardi 9 février à 18 heures 30
Salle de Pratgraussals - Albi

PRÉNOM-NOM	SIGNATURE
CONSEILLERS TITULAIRES	
ALBI	
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL	
Michel FRANQUES	
Marie-Pierre BOUCABEILLE	
Roland GILLES	
Laurence PUJOL	
Jean-Michel BOUAT	
Marie-Corinne FORTIN	
Mathieu VIDAL	
Naïma MARENGO	
Bruno LAILHEUGUE	
Anne GILLET-VIES	
Gilbert HANGARD	
Odile LACAZE	
Achille TARRICONE	
Nathalie BORGHESE	
Patrick BLAY	

Fabienne MENARD	
Steve JACKSON	
Geneviève MARTY	
Nathalie FERRAND-LEFRANC	
Pascal PRAGNERE	
Danielle PATUREY	
Jean-Laurent TONICELLO	
Nicole HIBERT	
Frédéric CABROLIER	
ARTHÈS	
Marie-Claire GEROMIN	
Pierre DOAT	
CAMBON D'ALBI	
Philippe GRANIER	
CARLUS	
Éric GUILLAUMIN	
CASTELNAU DE LÉVIS	
Patrice DELHEURE	
CUNAC	
Marc VENZAL	
DÉNAT	
Grégory AVEROUS	
FRÉJAIROLLES	
Jérôme CASIMIR	

LE SÉQUESTRE

Gérard POUJADE

LESCURE D'ALBIGEOIS

Élisabeth CLAVERIE

Bernard DELBRUEL

Ghislain PELLIEUX

MARSSAC SUR TARN

Anne-Marie ROSÉ

Thierry MALLÉ

PUYGOUZON

Thierry DUFOUR

Christine TAMBORINI

Alfred KROL

ROUFFIAC

Michel TREBOSC

SAINT-JUÉRY

David DONNEZ

Sylvie FONTANILLES CRESPO

Martine LASSERRE

Camille DEMAZURE

Patrick MARIE

SALIÈS

Jean-François ROCHEDREUX

TERSSAC

Yves CHAPRON